

Conservatoire d'Agglomération de Vichy Communauté

Cursus pédagogiques (Instrument, Formation Musicale, Pratiques collectives, Musique de Chambre)

CYCLES		PRATIQUE INSTRUMENTALE OU VOCALE		FORMATION MUSICALE		PRATIQUE COLLECTIVE		MUSIQUE DE CHAMBRE			
Eveil Musical 45 mn (sans pratique instrumentale)	Ateliers Bébés-Parents	0-18 mois		Un parent reste présent avec l'enfant durant toute la séance	Réservé aux enfants de 0 à 18 mois						
		19-36 mois			Réservé aux enfants de 19 à 36 mois						
	4 ans (MS) Enfants nés en 2019 (année civile)	PETIPAS		PETIPAS	Réservé aux enfants de 4 ans (MOYENNE SECTION de maternelle)						
	5 ans (GS) Enfants nés en 2018 (année civile)	TOUCHÂTOU		TOUCHÂTOU	Réservé aux enfants de 5 ans (GRANDE SECTION de maternelle)						
Cycle Initial Eveil musical 1h Pratique instrumentale 30 mn	6 ans (CP) Enfants nés en 2017 (année civile)	PASSPARTOUT	Découverte instrumentale Possible uniquement durant l'année de CP pendant 1 an Initiation de plusieurs instruments sur l'ensemble de l'année scolaire Cours instrument 30 mn - 3 à 6 séances DECOUVERTE par instr.	Pass'Partout découverte	Réservé aux enfants de 6 ans (inscrits en classe de CP)		Pas de pratique collective Sauf chœur Les Polysons possible à partir de 6 ans Ouvert à tous les élèves du CP au CM2				
Atelier Annuel	7 ans (CE1) nés en 2016 8 ans (CE2) nés en 2015	ANA1 ANA2	Choix d'une seule pratique instrumentale pour l'année		Pas de FORMATION MUSICALE						
Cycle 1 Cours instrument 30 mn	A partir de 7 ans (CE1)	C1A1* C1A2 C1A3 C1A4 C1A5	Examen de fin de cycle 1 (à partir du C1A3) OU Parcours Personnalisé non diplômant en fin de cycle 1 sauf avis dérogatoire (cf. ci-dessous)	C1A1 / EpO1 / Adultes Débutants C1A2 / EpO2 / Adulte intermédiaires 1 C1A3 / EpO3 / Adultes intermédiaires 2 C1A4 / EpO4 / Adultes confirmés C1A5 (optionnel)	Temps de cours 1h Examen fin de cycle 1 C1A4 / C1A5 / EpO4 FM Adultes Confirmés	Pratique collective obligatoire à partir de la 2ème ou 3ème année selon avis du professeur	Pour les instruments polyphoniques, pratique vocale de 2 années minimum (facultative mais fortement recommandée)				
Validations de l'AEM (Attestation d'Etudes Musicales)		UV AEM instrument		UV AEM Formation Musicale		UV AEM Pratique Collective					
Cycle 2 Cours instrument 45 mn		C2A1 C2A2 C2A3 C2A4 C2A5	Examen de fin de cycle 2 (entre C2A3 et C2A5) OU Parcours personnalisé non diplômant	C2A1 C2A2 C2A3 C2A4	Temps de cours : 1h15 Temps de cours : 1h30 Temps de cours : 2h Examen (Formation Musicale) de fin de cycle 2 (C2A4)	Atelier 4 mains / Orchestre multi-instruments / Ensembles divers pour les élèves pianistes du cycle 2 Pratique collective obligatoire pour chaque année du cycle 2	Validation possible de l'UV probatoire (MdC1) en fin de cycle 2 Musique de chambre possible pour tous les instruments à partir de la fin de cycle 2 (C2A4)				
Validations du BEM (Brevet d'Etudes Musicales)		UV BEM instrument		UV BEM Formation Musicale		UV BEM Pratique collective		UV PROBATOIRE (MdC1) facultative			
Cycle 3 Cours instrument 1h		CEM1 CEM2 CEM3	Examen possible en CEM2, obligatoire en CEM3 pour l'obtention de l'UV instrumentale (CEM) OU intégration en Parcours Personnalisé (sauf dérogation)			Pratique collective obligatoire pour chaque année de CEM	Au moins une année de Musique de Chambre obligatoire pour valider l'UV CEM				
Validation du CEM (Certificat d'Etudes Musicales)		UV CEM instrument		UV BEM Formation Musicale (C2A4)		UV CEM Pratique Collective		UV PROBATOIRE (MdC1) obligatoire / UV INTERMEDIAIRE facultative			
Cycle spécialisé Cours instrument 1h		CSA1 CSA2 CSA3	Intégration en Cycle Spécialisé après épreuve d'admission obligatoire Epreuve de fin de cycle spécialisé possible en CSA2 et obligatoire en CSA3 pour l'obtention de l'UV instrumentale (DEM)	CEM1 - CEM2	Temps de cours 2h	Pratique collective obligatoire pour chaque année de Cycle Spécialisé	3 années de Musique de Chambre obligatoires sur l'ensemble du cursus de cycle 3 pour valider l'UV DEM				
Validation du DEM (Diplôme d'Etudes Musicales)		UV DEM instrument		UV CEM Formation Musicale (CEM1 - CEM2)		UV DEM Pratique Collective		UV INTERMEDIAIRE (MdC2) et UV SUPERIEUR (MdC3) obligatoires			
Perfectionnement Cours instrument 1h		CPA1	Epreuve instrumentale sous forme de projet de concert en fin d'année scolaire	Fin de cycle 3 Formation Musicale		Pratique collective recommandée	Musique de chambre recommandée				
Parcours Personnalisé Cours instrument 30 mn (non diplômant)	Enfants ou adultes pour les élèves arrivant en fin de 1er cycle	PP	A partir de la fin de cycle 1 2 à 5 années possibles en fonction de la discipline et des places disponibles	Pas de formation musicale PP possible même sans validation d'examen FM		Pratique collective obligatoire au choix de l'élève et en accord avec le professeur					
MUSIQUE ET HANDICAP	Cursus pédagogique adapté pour l'accueil des élèves en situation de handicap (dossier d'inscription étudié individuellement afin de répondre au mieux à la situation présentée)										
Histoire de la Musique	A partir du cycle 2 pour tous les âges (enfants et adultes)	HisMus	Le cours d'Histoire de la Musique est un cours complémentaire et facultatif qui ne se substitue pas au cours de FM de la Formation Diplômante								
Innovations pédagogiques : cursus spécifiques et indépendants, non cumulables avec le parcours standard ci-dessus											
Ecole par l'Orchestre Durée du cours : 45 mn à 1h30 Selon niveau	C1A1 / EpO1 C1A2 / EpO2 C1A3 / EpO3 C1A4 / EpO4	EpO1 EpO2 EpO3 EpO4	Pratique instrumentale identique au cursus diplômant standard Ouvert à tous instruments, mais effectif régulé (validation CPA) Pratique instrumentale identique au cursus diplômant standard Ouvert à tous instruments sauf département Trad (effectif régulé)	Ce cursus inclut la Formation Musicale et la Pratique Collective Formation Musicale orale et pratique collective sur le mode d'apprentissage des musiques traditionnelles (EpO3 et EpO4 ne concernent pas les élèves du département des Musiques Traditionnelles - Cf. ci-dessous)							
Musiques Actuelles Cours Unique 2h (12 élèves max.)	FMMA1 FMMA2 FMMA3-4	FMMA1 FMMA2 FMMA3-4	Ce cursus inclut la pratique instrumentale, la Formation Musicale et la Pratique Collective Cursus réservé aux élèves à partir de 11 ans (collège) des classes de guitare électrique, basse électrique, batterie								
Cursus Jazz	Fin cyle 1 Cycle 2	FM Jazz1 FM Jazz2-3	Cours de piano jazz (à partir du cycle 2 de piano classique) et de batterie jazz et Musique actuelle	FM JazzMA Fin C1 - Début C2	FORMATION MUSICALE FM Jazz Pour les batteurs, FMMA fortement conseillée à défaut de FM Jazz (Temps de cours 1h)	Pratique collective jazz (big band, atelier d'improvisation, atelier vocal,...) Histoire du JAZZ Obligatoire pour les élèves C2 du cursus jazz					
Formation Musicale Appliquée Durée 1h à 1h15 selon niveau	C1A3 à C2A2 C2A3 et C3	FMA1 FMA2	Ensemble JEUNES POUSSÉS (les élèves de C1A1 et C1A2 de Mus. Trad. intègrent un cursus de FM standard C1A1/2 ou EpO1/2) Ensemble TRAD-ROCK (fin cycle 2 et cycle 3)	Cursus diplômant pour la musique traditionnelle ouvert uniquement aux élèves du département Musique Trad.							

* 1ère année probatoire, pour les nouveaux élèves intégrant le CRD, à l'issue de laquelle l'orientation de l'élève sera confirmée par le professeur, ou pourra faire l'objet d'une réorientation